

Donald Cameron vs Patrick Lee.

St Joseph de Huntingdon—Une terre désignée sous le No 127 du 4^e rang contenant 50 arpents avec bâtisses.

Vente le 4 juin, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE BEDFORD

J. L. Dozois vs Thos. Gray.

Granby—Le lot 457 contenant 71 acres avec bâtisses.

Vente le 5 juin, à 9 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE CHICOUTIMI

Prosper Lafontaine vs Léon Turgeon.

Roberval—Le lot No 6 du 1^{er} rang du canton Dequen contenant 100 acres avec bâtisses.

Vente le 4 juin, à 11 h. a. m., au bureau d'enregistrement.

DISTRICT D'IBERVILLE

Le Crédit Foncier Franco-Canadien vs Médard Perron et al.

Ste Blaise et Ste Marguerite de Blair-Idle—1^o Une terre située à Ste Blaise désignée sous le No 139.

2^o Une terre désignée sous le No 390 située à Ste Marguerite.

3^o Une terre désignée sous le No 320 située à Ste Marguerite.

4^o Le lot 307 situé à Ste Marguerite.

Vente le 1^{er} juin à 11 h. a. m., à la porte de l'église de Ste Blaise pour le lot de cette paroisse et le même jour à 2 h. p. m., à la porte de l'église Ste Marguerite pour les lots de cette paroisse.

DISTRICT DE MONTMAGNY

Veuve Théophile Hudon vs Arthur Martineau.

St Michel—1^o Une terre désignée sous le No 510, contenant 99 arpents et 40 perches, avec bâtisses.

2^o Une terre désignée sous les Nos 511, 512 et 513, contenant 80 arpents, avec bâtisses.

Vente le 7 juin, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Michel Lemieux vs Eugène Lemieux.

St. Cajetan d'Armagh — 1^o La partie du lot No 10, avec bâtisses.

2^o La partie du Lot No 11; sujets à charges.

Vente le 5 juin à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'OTTAWA

Arthur McConnell vs Dame Emily McConnell et al

Hull—Les droits miniers de phosphate sur le lot 12a du 5^e rang de Hull contenant 100 arpents.

Vente le 7 juin, à 10 h. a. m., au bureau d'enregistrement à Hull.

Ed Leduc vs Antoine Moussette

St André Avelin—1^o Une terre désignée sous le No 17 de la côte Ste-Julie contenant 135 arpents avec bâtisses.

2^o La 1/2 nord du lot 354 contenant 1/2 d'arpent avec bâtisses.

Vente le 8 juin à 2 h. p. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE QUÉBEC

La Cité de Québec vs La Cie du Chemin de Fer de Québec, Montmorency et Charlevoix.

Québec—Partie du lot 1988 du quartier St Pierre situé rue St Paul avec bâtisses.

Vente le 4 juin, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

La Cité de Québec vs Mde James Geggie.

Québec—Le lot 2807 du quartier St Louis rue Mont Carmel avec bâtisses.

Vente le 4 juin, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

La Cité de Québec vs Les Mineurs de Onésime Lebrun.

Québec—Partie du lot 1657 du quartier Jacques Cartier situé rue Ste Hélène: sujet à une rente.

Vente le 5 juin, à 10 h. a. m., au bureau du Shérif.

DISTRICT DE RIMOUSKI

Edward Lacroix vs Mde L. N. Gosselin.

St-Germain—1^o Le lot 571 situé au 1^{er} rang contenant 813,430 pieds vacant.

2^o Le lot 569 situé au même endroit contenant 37940 pieds avec bâtisses.

Vente le 8 juin à 10 h. a. m. au bureau du shérif de St Germain de Rimouski.

Etienne Turcotte vs Eugène Levesque fils

Ste Cecile du Bic—Les lots 244 et 244a formant une terre avec bâtisses.

Vente le 10 juin, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE SAGUENAY.

Dame veuve Adol. Gagnon vs Onésime Pradet dit St Gelas.

St Urbain — Le lot 598 étant une terre située concession St Jérôme, avec bâtisses.

Vente le 1^{er} juin, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE TERREBONNE.

Télesphore Millon vs Pierre Dubois et al. Ste Thérèse—Une terre désignée sous le No 193 contenant 127 arpents avec bâtisses.

Vente le 4 juin, à 1 h. p. m., à la porte de l'église paroissiale.

Dame Elizabeth Wood et vir vs. Alph. Maillé.

Ste Thérèse—La moitié du lot 88 formant une terre avec bâtisses.

Vente le 4 juin, à midi, à la porte de l'église paroissiale.

Dame Elizabeth Brown vs Peter J. McGibbon.

St Philippe d'Argenteuil—Un terrain désigné sous les parties des lots 955 et 16 avec bâtisses.

Vente le 7 juin, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Hon H. G. Malhiot vs Philippe Lesteur Desautels

Louiseville et Maskinongé — 1^o Un emplacement situé rue Notre-Dame à Louiseville désigné sous le No 724 avec bâtisses,

2^o Un terrain faisant partie du lot 131 situé à Maskinongé.

Vente le 7 juin à 10 h. a. m. à la porte de l'église de Louiseville pour le lot de cette paroisse et le même jour à 2 h. p. m. à la porte de l'église de Maskinongé pour le 2^e lot.

NOTES SPECIALES

La maison Laporte, Martin & Cie offre un lot de choix de mélasse Barbades, Antigua de la plus belle qualité, aussi un lot de Nouvelle-Orléans, à des prix excessivement bas.

La maison B, Houde & Cie, se recommande aux marchands de tabacs non-seulement par la variété de ses produits mais aussi par leur qualité. Tabacs à fumer, à chiquer, à priser sont l'objet des plus grands soins pendant la préparation. Les tabacs employés sont des mieux choisis. Ce n'est pas sans raison que la maison B Houde & Cie, est à la tête de nos meilleures manufactures et et que les tabacs sont appréciés par tous ceux qui en usent. Liste de prix et échantillons envoyés sur demande. Une simple carte postale suffit.



REGISTERED
TRADE
MARK

LION



BRAND

Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc.; pour Ménages. Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc., etc.
PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).
Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserves au vinaigre, etc.
La plus grande usine du genre dans la Puissance.

MICHEL LEFEBVRE & CO.,

MONTREAL,

Négociants Industriels.

Tél. Bell 8374

Tél. des Marchands 671

B. ETHIER

MARCHAND EN GROS ET DÉTAIL DE

Bois, Charbon et Grain

Rue NAPOLEON (près du Canal)

ET 1119 ST-JACQUES

Banque Ville-Marie

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de **trois pour cent** (3 p. c.) pour les six mois courants, égal au taux de **six pour cent** (6 p. c.) par an, a été déclaré sur le **Capital payé** de cette institution, et qu'il sera payable au **Bureau Chef** ou à ses **succursales**, le ou après lundi, le premier jour de juin prochain. Les livres de transfert seront fermés du 17 au 31 mai inclusivement.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au bureau principal, mardi, le 15 juin prochain, à midi.

Par ordre du Bureau de Direction,

W. WEIR, President.